

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12.142

L'An deux Mille Douze, le 14 septembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 7 septembre 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 7 septembre 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, M. BESSON,
Mme LECOMTE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL,
M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. REVOLAT,
Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme PELTIER représentée par M. BESSON
M. FILOCHE représenté par Mme DAUZIDOU
M. COASSIN représenté M. LABIA
M. DENIS représenté par M. MERLE
Mme DESCHANP représentée par Mme SERRE
Mme DOUMECQ représentée par M. GIRAUD
M. MEGLIO représenté par M. QUENTIN
M. PATRUX représenté par Mme CIRAUD-LANOUE
M. PAVON représenté par M. CAU

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 31

Madame Eva ROY a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : CONVENTION D'OBJECTIFS CONCLUE ENTRE LA VILLE DE ROYAN ET
L'ASSOCIATION DEFI DES PORTS-ROYAN, POUR L'ANNEE 2012 - AVENANT N°1

RAPPORTEUR : M. BESSON

VOTE : UNANIMITE

Par délibération N°12.100 en date du 29 juin 2012, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 26.000 euros (vingt-six mille euros) à l'association Défi des Ports-Royan (A.D.P.R.) et a approuvé la convention d'objectifs à conclure avec cette association.

L'association Défi des Ports-Royan a formulé une demande de subvention exceptionnelle de 2 100 euros (deux mille cent euros) pour l'achat d'un comptoir.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'accorder cette subvention, d'approuver en conséquence un avenant n°1 à la convention d'objectifs conclue avec l'association Défi des Ports-Royan et d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à le signer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Sports,
- Vu le projet d'avenant,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer une subvention complémentaire de 2 100 euros (deux mille cent euros) à l'Association Défi des Ports-Royan.
- d'approuver l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs à intervenir avec l'Association Défi des Ports-Royan.
- d'autoriser Monsieur Le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à le signer
- d'imputer la dépense correspondante sur le budget de l'année en cours.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 18 septembre 2012

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD